

JOURNAL MUNICIPAL/OCTOBRE 2025

SAINT-RAPHAËL

OUVERT

**SITUÉ SUR LE SITE DU
CENTRE COMMUNAUTAIRE**

VENEZ VOIR ET ÉVALUER L'ÉPIK !

PREMIER CONCEPT UNIQUE AU QUÉBEC EN COLLABORATION AVEC JAMBETTE

ÉVÉNEMENT À VENIR :

Halloween à la caserne — 31 octobre

Élections municipales — 2 novembre

BUREAU MUNICIPAL

Horaire

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30

Coordonnées

19, avenue Chanoine-Audet, Saint-Raphaël Qc G0R 4C0

Téléphone : 418 243-2853

Courriel : info@saint-raphael.ca Web : www.saint-raphael.ca

Facebook : Municipalité de Saint-Raphaël

NUMÉROS IMPORTANTS

C.F.E.R.	418 243-3757
CPE Belle Enfance.....	418 243-3545
Chalet Intergénérationnel.....	418 243-2853
École La Source	418 243-2999
Maison Des Jeunes	418 243-3457
Permis de feu	418 243-2853
Pharmacie.....	418 243-2040
Bibliothèque	418 243-3437
Centre communautaire	418 243-2853
Édifice communautaire	418 243-2853

CALENDRIER DES DATES DE TOMBÉE DU JOURNAL

ÉDITIONS	DATES DE TOMBÉE	DISTRIBUTION
Novembre	17 octobre	Fin octobre
Décembre	15 novembre	Fin novembre
Janvier	15 décembre	Fin décembre

Merci de faire parvenir vos textes et vos images à
loisirs@saint-raphael.ca

Ce bulletin municipal d'informations est entièrement réalisé, publié et distribué par la municipalité.

Informations : **418 243-2853** poste **105**
loisirs@saint-raphael.ca

Rédaction : Municipalité de Saint-Raphaël
Collaboration : Services municipaux et organismes
Infographie et impression : P.A.Morin Impression Design
www.pamorin.com

MOT DU MAIRE



Chers citoyennes et citoyens de Saint-Raphaël,

Je dois d'abord vous dire que je suis très fier des résultats obtenus à la fin de mon mandat. J'ai vécu une expérience très enrichissante et valorisante à la fois. Certes, cela a été très compliqué au début. Je m'étais pourtant engagé à être à votre écoute et à faire tout ce qui était en mon pouvoir pour créer

un climat de confiance et de respect. C'est en commençant au début par une restructuration complète qu'on a réussi à éviter en 2022 une tutelle de la municipalité... Deux années à corriger des dossiers négligés, cinq directeurs généraux se sont succédé, trois trésoriers-greffières adjointes, quatre contremaîtres aux travaux publics, quatre coordonnateurs aux loisirs et, surtout, un déficit de plus de 600 000 \$. Beaucoup de situations très inconfortables et j'en passe.

En créant une équipe dynamique et visionnaire, beaucoup de choses se sont réalisées et concrétisées durant les deux dernières années.

Réalisations à titre d'exemples :

- Une restructuration et une réorganisation avec l'arrivée d'un DG avec expérience, puis l'arrivée d'une ressource polyvalente qui a pris en main l'ensemble des directions au bénéfice des citoyens et de la municipalité.

- Les 2 années suivantes, la restructuration complétée, début de l'amélioration de Saint-Raphaël ;
- L'entretien de nos infrastructures courantes, comme les bâtiments, les parcs, les routes, l'aqueduc, le traitement des eaux usées et nos équipements ;
- La rénovation intérieure du bureau municipal et l'évaluation complète de l'état du bâtiment, subventionné à 100 % ;
- L'évaluation « carnet de santé » du centre communautaire ;
- Plus de 2 425 000 \$ d'asphaltage et réparation de différentes routes de la municipalité ;
 - 1^{er} rang, rang du Sault, le resurfaçage de plusieurs secteurs, les trottoirs avec des subventions couvrant 80 % des coûts.
- Réfection, réparation d'accotements, de fossés et de ponceaux, subventionnés à 50 % ;
- L'agrandissement et la mise aux normes du garage municipal et de son environnement, subventionnés à 100 % (600 000 \$) ;
- Le remplacement d'équipements aux travaux publics (tracteur, chargeur, véhicules de services, outillage...) ;
- La réfection des 2 stations de pompes des eaux usées au coût de plus de 850 000 \$, subventionné à 100 % ;
- L'analyse complète du réseau d'aqueduc et sanitaire en plus de nombreuses réparations ponctuelles, subventionnées à 80 % ;
- L'amélioration de nos parcs en entretien, ajout de mobilier et utilisation dans nos activités ;
- 2 superbes parcs, dont le premier jeu extérieur de ce type au Québec : l'Épik

- La préparation des réfections majeures de plusieurs de nos routes ;
 - 5^e rang ;
 - Rang du Bras ;
 - Rang Ste-Marie-Anne ;
 - Avenue Beaudry ;
- L'entretien et l'amélioration des systèmes de sécurité des infrastructures ;
- Le remplacement de glissières de sécurité sur certaines routes ;
- Le toit de la pétanque/patinoire ;
- La réparation du terrain de balle et son drainage ;
- Une superbe enseigne personnalisée et moderne ;
- Le déploiement de nouveaux projets de développement dans différents secteurs de la municipalité ;
- La station de vidange pour les VR ;
- Le nouveau site internet ;

Le mandat fut intense en projets et en amélioration, dont certains attendus depuis plus de 10 ans, comme le toit de la pétanque. Il est vrai que cela dépasse les prérogatives de la municipalité, mais on est fier d'avoir des objectifs audacieux tout en respectant notre budget et notre capacité à payer.

Un budget respecté et amélioré à travers un gel des coûts pour les citoyens depuis 2 ans. Nous avons réussi à geler les taxes et les coûts de services malgré tout ce qui était à faire.

Saviez-vous que nous sommes dans les 5 meilleures municipalités en lien avec votre « facture municipale » dans Bellechasse ? En effet, nous gardons le cap de gérer efficacement afin de pouvoir atteindre le top 3 des « moins taxées » de la région. L'endettement est également assez faible, soit environ 0,50 \$ du dollar budgétaire, alors qu'on voit davantage du 1.25 pour 1 et même plus. Depuis 2 ans, plus de 4 500 000 \$ ont été investis par la municipalité entre projets, maintenance et contrats, dont la majorité à partir de subventions et programmes récupérés par notre administration.

Nous allons optimiser au maximum les recettes de la municipalité et procéder à des économies sur les dépenses tout en évitant de réduire les services publics, et ce, malgré les hausses sans fin de la MRC, comme vous êtes en mesure de le constater.

Rafraîchir notre municipalité

La transition environnementale et normative est une vraie priorité. On a développé une compétence en optimisation d'opérations. Nous avons encore des pistes d'amélioration, mais prenons par exemple les travaux publics ; nous avons 8 employés et cette année, à 5, incluant un étudiant, on a fait plus et mieux... Les études en cours pour l'amélioration de notre eau et de nos installations sanitaires permettront sous peu d'améliorer davantage nos services et encore là, nous avons été créatifs dans la recherche de subvention permettant de diminuer les coûts pour nos citoyens.

En maquette, l'enseigne de la municipalité offre une signature et un dynamisme. Ce super projet a été rendu possible grâce aux bénévoles de la municipalité qui ont, par leur implication permis de financer 100 % de cette réalisation. Saint-Raphaël ne sera plus une municipalité manquant de fierté, nous deviendrons le meilleur endroit de Bellechasse et ce n'est pas fini...

Commerces qui rejoignent le mouvement

Les commerces subissent de plein fouet les changements des habitudes de consommation et la baisse du pouvoir d'achat. Plusieurs ont rajeuni leur image, amélioré leurs services, comme le Centre de l'auto Laverdière, la pharmacie, l'ajout du lave-auto, l'implantation du centre de rénovation CDT et l'implantation du dépôt Consignation. La caisse qui a choisi de rester à Saint-Raphaël et nous sommes à l'affût pour de nouvelles opportunités. La priorité est de rendre notre municipalité intéressante, de la rendre plaisante et sécuritaire, de développer un programme d'animations hors pair. Nous travaillons déjà sur d'autres actions dynamiques afin de redonner à Saint-Raphaël sa noblesse, sa vitalité.

Une équipe solide et dynamique.

Un budget respecté et des projections budgétaires très intéressantes.

Soyons fiers, positifs, impliqués et regardons en avant !

Merci pour votre confiance, on se revoit aux élections !

Votre maire, Richard Thibault



François Bourassa

Agence Sainte-Foy
Conseiller en sécurité financière

Industrielle Alliance,
Assurance et services financiers inc.



ia.ca

3045, avenue Maricourt, bur. 205
Québec (Québec) G1W 0G6

418 653-4064 1 800 898-4064
c. : 418 809-0437 F. : 1 877 781-7405
francois.bourassa@agc.ia.ca

Cabinet de services financiers



ASSURANCE

Vie
Invalidité et salaire
Maladie grave
Accidents corporels
Hypothécaire



ÉPARGNE

REER, CELI, CELIAPP et autres régimes
FERR, FRV et rentes
REEE
Fonds distincts

Rencontre à domicile possible !

Gestion animalière



Fourrière canine
Urgence 24/7 418 924-9026

VOTRE CHIEN EST-IL ENREGISTRÉ ?



L'équipe de Fourrière canine réalise une campagne de porte-à-porte dans la municipalité afin de procéder à l'enregistrement des chiens.



www.fourrierecanine.com/licence
Merci de votre collaboration !

☎ 418 924-9026 💬 Messenger Facebook ✉ info@fourrierecanine.com

fadoq

ACTIVITÉS DU MOIS

4 octobre 2025

Souper dansant à 16h (salle communautaire)

5 octobre 2025

Tournoi de Charlemagne 13h

9 octobre 2025

Tournoi de Joffre à 18h30

16 octobre 2025

Tournoi de Charlemagne 18h30

23 octobre 2025

Tournoi de Joffre à 18h30

2 novembre 2025

Tournoi de Charlemagne 13h

Travaux en cours jusqu'au 21 octobre



**Votre caisse met tout en œuvre
pour moderniser ses locaux.**

Les services caissiers et les guichets automatiques
demeurent accessibles durant les travaux.

Merci de votre compréhension.

INVITATION SOUPER RECONNAISSANCE BÉNÉVOLES En soutien au Service des Loisirs de la Municipalité

Dès 18h, préparez-vous à une soirée inoubliable au centre communautaire de Saint-Raphaël le 15 novembre 2025 !

*Un délicieux souper trois services vous attend, suivi d'une soirée rempli de surprise.
Ne manquez pas ça ! 🎵🌟*



Municipalité de
Saint-Raphaël

Si vous avez effectué des heures de bénévolat, veuillez vous inscrire via les plateformes suivantes. Le Service des loisirs vous confirmera votre admissibilité.

418-243-2853 poste 105
loisirs@saint-raphael.ca



Amies Fermières,

Vous êtes invitées à une réunion informelle
le **mardi 14 octobre** prochain à **13 h** au Local des Fermières.



Les Cercles
de Fermières
du Québec

Pour nous amuser un peu, nous avons ajouté une nouveauté à notre programme cette année,
à titre d'essai : un après-midi "Parle parle jase jase".

Voici le sujet: Si une machine à voyager dans le temps existait, à quelle époque voudriez-vous retourner
dans le passé ou aller dans le futur? Préparez-vous et laissez aller votre imagination!

Nous vous espérons nombreuses.

Nous sommes toujours à votre disposition pour la préparation de vos buffets pour les après-service seulement.
Veuillez communiquer avec **Lise Richard 418-243-2543**





Sécurité scolaire : à tous les parents, votre vigilance sauve des vies

Chers parents,

La rentrée scolaire marque le retour de nombreux déplacements autour des écoles. En tant que conducteurs ou piétons, nous partageons tous la responsabilité d'assurer un environnement sécuritaire pour nos enfants.

Les enfants n'ont pas encore tous les réflexes nécessaires pour évaluer les dangers de la route. C'est pourquoi il est essentiel d'**anticiper leur présence, de ralentir et de redoubler de prudence**, notamment : aux abords des écoles, aux traverses piétonnières, aux intersections et près des arrêts d'autobus scolaires.

⚠ Zone scolaire : ralentissez!

- Vous entrez dans une **zone où les amendes pour excès de vitesse sont doublées** durant les heures scolaires.

⚠ Autobus scolaire : arrêt obligatoire...même devant l'école!

- **Feux jaunes** activés : préparez-vous à vous arrêter;
- **Feux rouges** clignotants et panneau d'arrêt déployé: **vous devez** vous arrêter à plus de 5 mètres de l'autobus, **même s'il est stationné directement devant l'école** (sauf s'il y a un terre-plein qui sépare les voies);
- **C'est une infraction** de redémarrer votre véhicule pendant que ce panneau est encore en fonction. Vous ne pouvez redémarrer que lorsque les feux rouges sont éteints et **après vous être assuré qu'aucun enfant n'est en danger**;
- Ce comportement est fréquent et met les enfants en danger. **Sanction:** Amende entre 200\$-300\$ à laquelle s'ajoutent des frais et 9 points d'inaptitude;

⚠ Traverses piétonnières et passages pour écoliers

- **Vous devez céder le passage** à tout piéton qui traverse ou manifeste clairement l'intention de le faire (signe de la main, contact visuel, attente sur le trottoir);
- Soyez **attentif aux brigadiers scolaires** et respectez leurs signaux.

⚠ Distraction au volant = danger

- Un simple regard vers **votre téléphone ou tout autre appareil électronique** peut faire toute la **différence entre un trajet sécuritaire et une tragédie**. Restez concentré sur la route, surtout près des écoles.

⚠ Stationnement sécuritaire

- Ne vous **stationnez pas dans les zones interdites**, même pour un court moment. Ne bloquez ni les trottoirs, ni la vue des piétons ou des enfants.

Nos agents seront présents dans les zones scolaires en début d'année pour assurer la sécurité de tous. Merci de faire votre part et d'adopter des comportements responsables.

La Sûreté du Québec vous souhaite une bonne rentrée !



**AVEC VOUS
POUR VOUS**



VISITES DE PRÉVENTION

Le Service de Sécurité Incendie de la municipalité de Saint-Raphaël procédera, durant le mois, à des visites de prévention à domicile.

Les visites se feront les soirs de semaine entre 18 h et 20 h et les samedis de 10 h à 17 h.

Lors de cette visite, vos pompiers seront en mesure de vérifier :

LES AVERTISSEURS DE FUMÉE

- Obligation d'en avoir un par étage minimum;
- Les piles doivent être changées 2 fois/an (aux changements d'heures);
- Durée maximum de 10 ans de vie.



LES EXTINCTEURS PORTATIFS

- Date d'expiration;
- Le remplissage;
- L'état général;
- L'emplacement, etc.



Municipalité de
Saint-Raphaël

L'EMPLACEMENT DE VOS RÉSERVOIRS DE PROPANE

ou autres produits dangereux

- **Aucun réservoir dans la résidence;**
- La localisation;
- La quantité.



LE PANNEAU ÉLECTRIQUE

- Doit être accessible en tout temps, dégagé et ne présenter aucune trace de surchauffe.



Si vous avez des questions, les préventionnistes se feront un plaisir d'y répondre!

Noter que l'écocentre sera ouvert seulement les samedis en octobre.

La fermeture complète de l'écocentre se fera le 2 novembre.





Découvrez Les Philippines
avec
Emma Benigian

ses origines
ses us et coutumes
dégustations



**mardi 4 novembre 18:45
à la bibliothèque**



INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AVANT 29 OCTOBRE

biblio@saint-raphael.ca

GRATUIT!

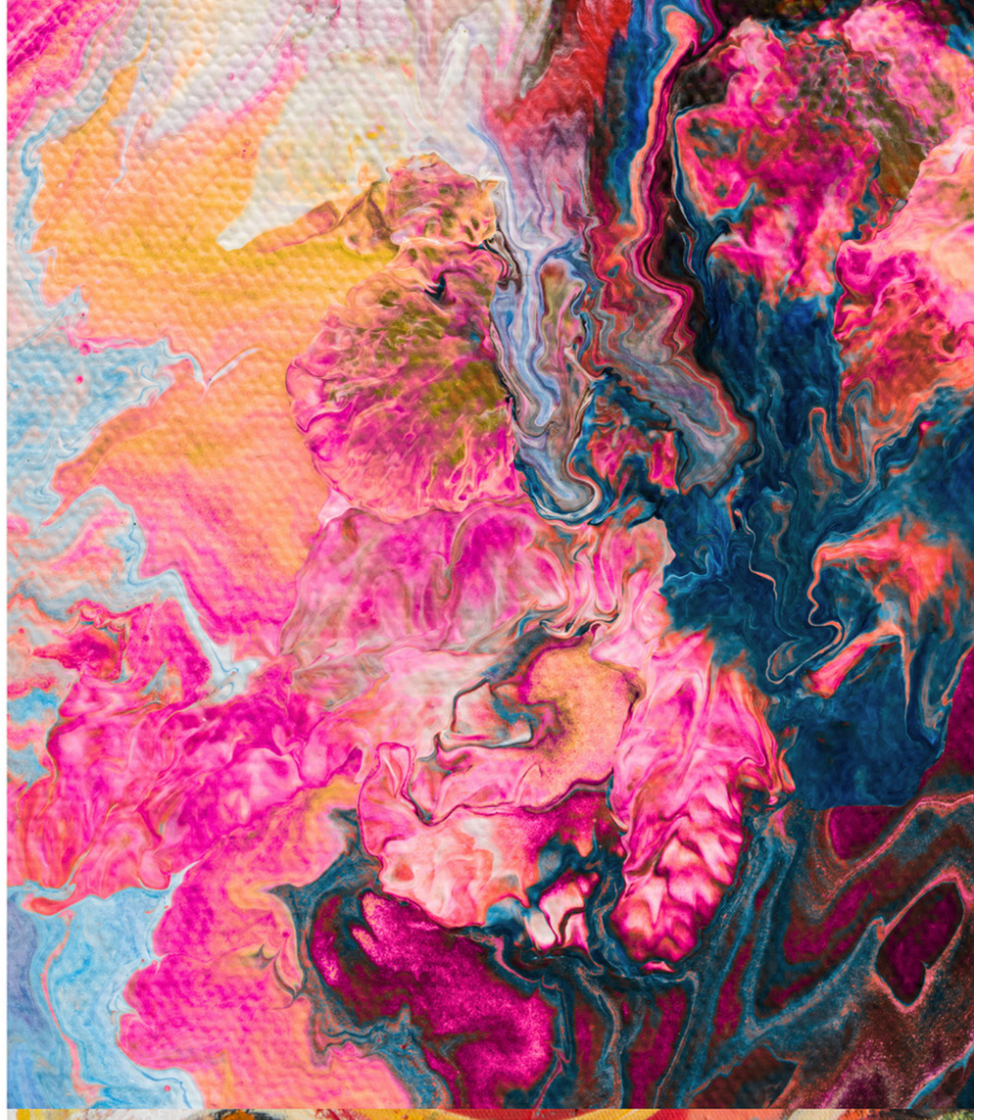
dans le cadre de la

Semaine québécoise des rencontres interculturelles





BIBLIOTHEQUE JEANNINE
MARQUIS-GARANT



19 AOÛT - 18 OCTOBRE

Exposition artistique

Artiste: Lilianne Papineau

mardis et mercredis 18:30-20:00

1er et 3e samedis 9:30-11:00





OCTOBRE 2025



BIBLIOTHÈQUE JEANNINE MARQUIS-GARANT
88 rue du Foyer (derrière l'école)
St-Raphaël, Qc G0R 4C0 418-243-3437
biblio@saint-raphael.ca

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
			01	02	03	04 
05	06	07 	08 	09	10	11
12	13	14 	15 	16	17	18 
19	20	21 	22 	23	24	25
26	27	28 	29 	30	31 	01 



Heures d'ouverture

Les mardis et mercredis
18:30-20:00
1er et 3es samedis
9:30-11:00 

Prévention des incendies et exercices avec pompiers
SAMEDI 4 OCTOBRE, 9:45 

Semaine des bibliothèques publiques
18-25 octobre
HALLOWEEN et Livres-Bonbons 

Semaine Prévention des incendies

Exercices et sensibilisation

samedi 4 octobre 9:45
à la bibliothèque

POUR TOUS ET GRATUIT!



POMPIERS et CAMIONS SUR PLACE

RÉSEAU
BIBLIO
de la Capitale-Nationale
et de la Chaudière-Appalaches

Rapports mensuels des actions de la sécurité publique au conseil municipal et à la direction générale - AOÛT 2025



Le présent rapport couvre la période du mois d'août 2025.

Aux membres du conseil, les Services de sécurité Incendie, de Premiers Répondants et de Sécurité Civile de Saint-Raphaël et du SSI Armagh ont été impliqués dans plusieurs actions le mois dernier, mois relativement tranquille :

Interventions — incendie (5) :

- 2 installations électriques (1 STR + 1 ARM)
- 2 appels pour incendie résidentiel (2 STR)
- 1 appel pour incendie résidentiel (1 ARM)

Exercices mensuels :

L'exercice mensuel a été remis pour les vacances et la couverture d'intervention au Festival-des-Barres-à-Jack. De plus, plusieurs formations ont lieu en septembre permettant de couvrir certains aspects du maintien de compétences obligatoires.

Intervention — premiers répondants (1) :

- 1 appel pour évanouissement/inconscience

Inspections et entretien :

Durant le mois :

- 3 inspections mécaniques et des équipements ont été effectuées dans chacune des casernes.

Autres tâches :

Durant le mois d'août, d'autres tâches ont aussi été complétées par les 4 services :

1. Émission de 8 permis de feu à ciel ouvert (STR).
2. Rencontre fournisseurs et banc de test des APRIA pour choix d'achats
3. Suite du regroupement d'achat des appareils de protection respiratoire (APRIA)
4. Couverture d'événement au Festival-des-Barres-à-Jack le vendredi (STR + PR)
5. Couverture d'événement au Festival-des-Barres-à-Jack le samedi (STR + ARM + PR)

Rapport mensuel des opérations du mois au conseil municipal et à la direction générale - AOÛT 2025

Le présent rapport fournit les informations en lien avec les opérations du service des Travaux publics. Au cours du mois d'août, plusieurs actions liées ont été réalisées en plus des vacances pour plusieurs d'entre nous :

Travaux de voirie

- Réparation d'accotements, de nids-de-poule
- Entretien et amélioration des rangs non-pavés
- Opération et entretien de l'écocentre
- Réparation des panneaux de sécurité routière
- Préparation et finition du parc Godbault
- Préparation des travaux de réfection de trottoirs
- Fauche des accotements
- Réparation et entretien des bâtiments du Festival
- Réparation des chemins pour le Festival
- Réparation de l'éclairage du parc du Festival
- Remblai au poste de VR
- Normalisation et remplacement de ponceaux
- Nettoyage et profilage de fossés

Aqueduc / Eaux usées

- Tests de conformité de l'eau potable
- Analyse des points morts du réseau d'aqueduc et écoute pour fuite
- Nettoyage du système sanitaire de la station de VR
- Branchements de services résidentiels
- Désherbage des stations

- Peinture à certains bâtiments et équipements
- Tonte de gazon et entretien des parcs et plates-bandes
- Réparations diverses au terrain des loisirs pour le festival
- Analyses préachat du bâtiment de la caisse Desjardins

Entretien infrastructures

- Rencontres ingénierie pour préparation 3^e phases de normalisation des infras en eau
- Rencontre min. de l'Environnement pour réseau d'eau potable
- Préparation des travaux 2026 pour les routes
- Planification du programme TECQ 2024-2028
- Préparation de programmes de subvention en travaux publics 2026

Administratif et planification

- Rencontres de suivi des demandes de services provenant de citoyens
- Planification hebdomadaire des tâches des journaliers et opérateurs
- Support logistique pour le Festival-des-Barres-à-Jack

Autres

ÉLECTIONS M

2  **NOVEMBRE**

Le développement de ta municipalité t'intéresse? Deviens conseiller municipal !

Les candidats peuvent se procurer le formulaire au bureau municipal ou sur notre site internet de la municipalité www.saint-rafael.ca

D'autres informations sur le suivi et le déroulement suivront au cours des prochains mois. Surveillez votre boîte aux lettres pour plus d'informations.



Municipalité de
Saint-Raphaël

MUNICIPALES 2025

Se présenter à la mairie, ou comme conseillère ou conseiller municipal?

Se présenter à la mairie ou comme conseillère ou conseiller municipal, c'est choisir de s'impliquer directement dans la vie démocratique et, pour le développement de sa communauté. Si vous êtes élue ou élu, vous aurez comme rôle de représenter les citoyennes et citoyens. Lors des séances du conseil municipal, vous déciderez également, avec les autres membres, des orientations à adopter pour votre municipalité.

Deux fonctions aux responsabilités qui diffèrent

La mairesse ou le maire pilote la vision d'ensemble, tandis que les conseillères et conseillers municipaux jouent un rôle clé dans les délibérations qui permettent de concrétiser cette vision. S'ajoute le dialogue avec les citoyennes et citoyens qui est au cœur de la fonction d'élue et constitue un levier important pour des orientations appuyées sur les réalités du terrain. Ainsi, les membres du conseil municipal partagent la responsabilité de représenter l'ensemble de la municipalité et d'agir en phase avec les besoins du milieu.

La mairesse ou le maire préside généralement la séance du conseil municipal et est le principal représentant de la Municipalité. En dehors des séances du conseil, les conseillères et conseillers municipaux peuvent pour leur part participer à différents comités, par exemple, des commissions sportives, culturelles, environnementales ou portant sur la mobilité durable.

Avis public d'élection

Municipalité de Saint-Raphaël

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Valérie Bergeron présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller 1
Poste de conseillère ou conseiller 2
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 5
Poste de conseillère ou conseiller 6
2. Toute déclaration de candidature doit être produite et remis au bureau de la présidente d'élection (ou de l'adjointe ou l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants. Le bureau est situé au 19, avenue Chanoine-Audet Saint-Raphaël Qc G0R 4C0

Du 19 septembre au 2 octobre 2025

Horaire

(Lundi)	De (8h30) à (12h)	De (13h) à (16h30)
(Mardi)	De (8h30) à (12h)	De (13h) à (16h30)
(Mercredi)	De (8h30) à (12h)	De (13h) à (16h30)
(Jeudi)	De (8h30) à (12h)	De (13h) à (16h30)
(Vendredi)	De (8h30) à (12h)	De (13h) à (16h30)

Attention : le vendredi le 3 octobre, le bureau sera ouvert en continu de 9h00 à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche le 2 novembre de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche le 26 octobre de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 23 octobre à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mme Manon Giguere

SMC-1 (25-01)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99, 174 et 175.

Règlement sur le vote par correspondance, art. 5

5. Les adjointes et adjoints suivants ont été désignés pour recevoir des déclarations de candidature : Mme Manon Giguere et M. Claude Morin.

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection ou Adjointe ou adjoint

Adresse : 19, avenue Chanoine-Audet Saint-Raphaël Qc G0R 4C0

Téléphone : 418-243-2853

Signature

Lieu

Saint-Raphaël

Date

2025/09/15

Valérie Bergeron

Présidente d'élection

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE BELLECHASSE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le 2 septembre 2025, à 19 h 30, au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents le maire Monsieur Richard Thibault et les conseillers suivants :

Siège #2 — Gaétan Roy Siège #4 — Tonia Despont

Siège #5 — Michel Turcot Siège #6 — Éric Trudel

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, Maire.

Est aussi présent monsieur Claude Morin, Adm.A., directeur général et greffier-trésorier.

1 — OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

2025-09-134

2 — ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 — OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 — ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 — ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 — Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2025.

4 — MOT DU MAIRE

5 — INFORMATION PUBLIQUE

6 — PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

7 — CORRESPONDANCE REÇUE

8 — GESTION DES SERVICES — ADMINISTRATION

9 — FINANCES

9.1 — ADOPTION des dépenses du mois d'août 2025.

9.2 — RÉSOLUTION — Concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 722 800 \$ qui sera réalisé le 22 octobre 2025.

9.3 — Programmes et subventions.

9.4 — Dons et commandites.

9.4.1 — RÉSOLUTION — Demande de commandite de la part d'équipe Québec U17.

9.4.2 — RÉSOLUTION — Demande de commandite de la part de l'École secondaire Saint-Charles.

10 — URBANISME — DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 — DÉPÔT des permis et certificats d'août 2025.

10.2 — RÉSOLUTION — Report du dépôt du nouveau rôle d'évaluation triennal 2026-2027-2028.

11 — SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 — DÉPÔT du rapport mensuel de la sécurité publique.

12 — TRAVAUX PUBLICS

12.1 — DÉPÔT du rapport mensuel des travaux publics.

12.2 — RÉSOLUTION — Demande de subvention au programme d'aide à la voirie locale (PAVL) — réseau prioritaire.

12.3 — RÉSOLUTION — Demande de subvention au programme d'aide à la voirie locale (PAVL) — réseau non prioritaire.

13 — LOISIRS

14 — LÉGISLATION

15 — VARIA

16 — DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

17 — CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

• D'ADOPTER l'ordre du jour tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 — ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2025-09-135

3.1 — Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2025.

Une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 août dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Eric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

• D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4 — MOT DU MAIRE

Le mot du maire est reproduit en tout ou en partie dans le journal municipal.

- Bilan du mandat.
- Restructuration effectuée.
- Résultats forts positifs.
- On avance maintenant vers le mieux.

5 — INFORMATION PUBLIQUE

La réfection des trottoirs se fera au cours de cette semaine et de la semaine prochaine si la température est clémente. Suivra à cette période, une opération de réparation de la chaussée dans diverses rues et secteurs de la municipalité.

6 — PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur place :

1. Mme Gagnon demande si le territoire agricole ou zonage a changé dans son secteur ?

R : Le règlement de zonage de 2022 ainsi que celui de 2019 et 2004 n'a pas changé dans le secteur. La zone agricole n'a pas été modifiée cependant, l'usage principal des différents lots du secteur ne permet pas nécessairement toute forme d'agriculture.

7 — CORRESPONDANCE REÇUE

Ce point présente les documents reçus pour le conseil en dehors des points traités à la présente séance.

- Lettre d'intérêt reçue le 10 août dernier pour l'acquisition d'un lot appartenant à la municipalité au Lac-aux-Canards. Le dossier sera analysé et traité après les élections à venir.

8 – GESTION DES SERVICES – ADMINISTRATION

9 – FINANCES

2025-09-136

9.1 – ADOPTION des dépenses du mois d'août 2025

ATTENDU QU'UNE copie de la liste des comptes du mois d'août 2025 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance ;

ATTENDU QUE l'ensemble du dossier de facturation ainsi que les pièces justificatives étaient disponibles pour consultation et analyse durant la semaine précédant le conseil ;

ATTENDU QU'UNE dépense non récurrente de 254 678 \$ correspondant au paiement des quotes-parts de la MRC est incluse à la somme des paiements ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaëtan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER les dépenses d'août 2025 payées par le greffier-trésorier et d'autoriser le paiement des comptes au montant total de 473 845,91 \$.

Je soussigné, Claude Morin, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité a, dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-09-137

9.2 – RÉSOLUTION – Concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 722 800 \$ qui sera réalisé le 22 octobre 2025

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Raphaël souhaite emprunter par billets pour un montant total de 722 800 \$ qui sera réalisé le 22 octobre 2025, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2020-212	177 700 \$
2020-212	97 200 \$
2023-04	447 900 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 2023-04, la Municipalité de Saint-Raphaël souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. Les billets seront datés du 22 octobre 2025 ;
2. Les intérêts seront payables semi annuellement, le 22 avril et le 22 octobre de chaque année ;

3. Les billets seront signés par le maire et le greffier-trésorier ;

4. Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2026	65 400 \$	
2027	68 100 \$	
2028	71 000 \$	
2029	73 800 \$	
2030	77 000 \$	(à payer en 2030)
2030	367 500 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2031 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 2023-04 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 22 octobre 2025), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9.3 – Programmes et subventions

L'équipe municipale s'active à saisir toutes les opportunités de financement et de subventions afin de soutenir la santé financière de la municipalité de même que supporter les projets des différents départements. Suivi des demandes :

- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – 2025 (139 538 \$) – confirmé
- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet redressement 1^{er} rang, 5^e rang et rang du Sault (2 500 000 \$) – confirmé
- Programme d'infrastructure sportive et récréative (900 000 \$) – en préparation de dépôt
- Programme culturel pour la santé mentale des jeunes 12-18 ans (30 000 \$) – refusé
- Programme d'aide à la voirie locale – volet projets particuliers d'amélioration des routes 2025 (16 810 \$) – confirmé
- Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ 2024-2028 (1 325 000 \$) – confirmé
- Programme en sport et en activité physique (49 000 \$) – confirmé
- Programme Nouvel Horizon (17 500 \$) – confirmé
- Programme 4500 bornes (48 000 \$) – confirmé
- Programme TECQ-PRABAM (129 253\$) – confirmé
- Programme emploi d'été Canada (6 762 \$) – confirmé
- Programme des fêtes de la Saint-Jean (1 800 \$) – confirmé
- Programme de péréquation municipale (20 500 \$) – confirmé
- Programme croissance de la TVQ (211 684 \$) – confirmé

Les travaux de demandes de subventions en cours offrent un potentiel monétaire en 2025 de 5 363 347 \$

9.4 — Dons et commandites

2025-09-138

9.4.1 — RÉSOLUTION — Demande de commandite de la part d'équipe Québec U17

ATTENDU la réception d'une correspondance provenant d'Équipe Québec (softball U17), demandant à la Municipalité une participation financière sous forme de commandite;

ATTENDU QUE la municipalité désire appuyer cette équipe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- D'ACCORDER une contribution de 50 \$ par joueurs provenant de Saint-Raphaël, soit 200 \$ afin de soutenir la campagne de financement d'Équipe-Québec (U17).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-09-139

9.4.2 — RÉSOLUTION — Demande de commandite de la part de l'École secondaire Saint-Charles

ATTENDU la réception d'une correspondance provenant de « l'école secondaire de Saint-Charles » demandant à la Municipalité une participation financière à la campagne de financement de l'album;

ATTENDU QUE la contribution financière demandée permet un plan de visibilité dans l'album et permet le financement des activités liées aux finissants 2026;

ATTENDU QUE la municipalité a déjà contribué par le passé à cet organisme, étant donné que certains résidents y dirigent leurs enfants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- D'ACCORDER une contribution de 100 \$ afin de soutenir la campagne de financement annuelle pour l'album des finissants de l'école secondaire de Saint-Charles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 — URBANISME — DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 — DÉPÔT des permis et certificats d'août 2025

En août, les services municipaux ont émis 29 permis ou certificats, dont :

- Certif. autorisation d'abattage d'arbres : 3
- Permis d'addition d'un bâtiment : 1
- Permis de construction : 3
- Certificat d'autorisation de piscine : 2
- Permis de rénovation : 10
- Certificat — autre : 2
- Permis de brûlage : 8

Pour une valeur totale foncière annuelle de 20 088 405 \$ et d'investissement dans la municipalité.

2025-09-140

10.2 — RÉSOLUTION — Report du dépôt du nouveau rôle d'évaluation triennal 2026-2027-2028

ATTENDU l'obligation de se conformer aux exigences de la Loi sur la fiscalité municipale;

ATTENDU l'obligation de déposer le nouveau rôle à un moment précis en prévision des budgets des prochaines années;

ATTENDU la demande du service d'évaluation de la MRC de Bellechasse de reporter le moment du dépôt;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Raphaël doit accepter que la MRC de Bellechasse et son évaluateur municipal effectue le dépôt du nouveau rôle d'évaluation après le 15 septembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE la municipalité de Saint-Raphaël accepte et est en accord de reporter le dépôt du nouveau rôle d'évaluation triennal 2026-2027-2028;
- QUE la municipalité accepte que la MRC de Bellechasse et son évaluateur municipal effectue le dépôt du nouveau rôle d'évaluation après le 15 septembre, soit à un moment entre le 16 septembre et le 30 octobre 2025;
- QUE la municipalité accepte que la MRC de Bellechasse prenne une résolution à sa prochaine séance de septembre pour demander un report du dépôt du rôle au Ministère.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11 — SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 — DÉPÔT du rapport mensuel de la sécurité publique

Le dépôt du rapport mensuel d'août du service de sécurité publique est déposé au conseil par le directeur général, monsieur Claude Morin. Monsieur Morin en fait la lecture au public.

12 — TRAVAUX PUBLICS

12.1 — DÉPÔT du rapport mensuel des travaux publics

Le dépôt du rapport mensuel d'août du service des travaux publics est déposé au conseil par le directeur général, monsieur Claude Morin. Monsieur Morin en fait la lecture au public.

2025-09-141

12.2 — RÉSOLUTION — Demande de subvention au programme d'aide à la voirie locale (PAVL) — réseau prioritaire

Demande de subvention au programme d'aide à la voirie locale (PAVL) — réseau prioritaire/Réfection du 5e Rang sur 770 m (pulvérisation pavage et remplacement de ponceaux tel que prévu au PIIRL.

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent ;

ATTENDU QUE choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux ; le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres) ;

ATTENDU QUE le chargé ou la chargée de projet de la Municipalité, monsieur Claude Morin, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE le conseil de (indiquer ici le nom de la personne morale) autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Claude Morin, directeur général, est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-09-142

12.3 – RÉSOLUTION – Demande de subvention au programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – réseau non prioritaire

Demande de subvention au programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – réseau non prioritaire :

- Réfection de la route Sainte-Marie-Anne sur 2 500 m (re dépôt de la demande ayant fait l'objet d'un refus d'aide financière de 2024) ;
- Réfection du rang du Bras sur 4 030 m (incluant les ponceaux ayant fait l'objet d'un refus d'aide financière en 2024) ;
- Resurfacement de la Côte du Moulin sur 250 m inclus au PIIRL.

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité ;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande

d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent ;

ATTENDU QUE choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux ; le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres) ;

ATTENDU QUE le chargé ou la chargée de projet de la Municipalité, Monsieur Claude Morin, directeur général, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE le conseil de (indiquer ici le nom de la personne morale) autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que la municipalité de Saint-Raphaël est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13 – LOISIRS

Surveillez le Facebook et le journal municipal pour les activités de cet automne.

14 – LÉGISLATION

15 – VARIA

Madame Nadia Mercier, responsable de l'événement culturel du 175^e de Saint-Raphaël « Le murmure des anciens », vient faire un compte-rendu de l'avancement du projet. Celle-ci fait un bref résumé de l'activité à venir et invite la population à titre de comédien d'un jour pour faire l'animation. Des personnages de l'époque animeront la journée sur la rue principale et nous sommes à la recherche de quelques participants supplémentaires. Adressez votre intérêt au bureau municipal, SVP.

Monsieur Mickaël Gonthier adresse de sincères remerciements à la population, au conseil et à tous les membres du personnel, sans oublier les bénévoles qui, tous ensemble, ont fait du festival un énorme succès cette année.

16 – DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur place :

Aucune

PROCÈS-VERBAUX

2025-09-143

17 – CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets étant tous traités,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fermeture à 20 h 29

Richard Thibault

Maire

Claude Morin, Adm.A.

Directeur général et Greffier-trésorier



Rassembleurs de nature

418 885-4421 ou sans frais 1877 885-4423

Caisse Desjardins de Bellechasse

desjardins.com/caisse-bellechasse



Desjardins
Caisse de Bellechasse

MUNICIPALITÉ SAINT-RAPHAËL (R)

REGISTRE DES CHÈQUES-PAIEMENTS DIRECTS ACP – SEPTEMBRE 2025

REAL HUOT INC.....	4 012.85	TRADITION - 8787.....	428.74
MRC BELLECHASSE.....	257 758.67	THIBAUT RICHARD.....	45.00
FILGO ENERGIESONIC INC.....	3 121.31	CHABOT ÉDITH.....	660.00
DEPANNEUR LA GANG.....	76.71	THIBAUT DORILDA.....	1 075.04
SPORTS-INTER PLUS.....	697.90	LIBRAIRIE LIVRES EN TÊTE INC.	85.89
CENTRE DE L'AUTO LAVERDIÈRE.....	2 339.85	MS 2 CONTRÔLE INC.....	344.52
CHOQUETTE CKS.....	422.65	ESCALI-PRO.....	26 214.30
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	1 034.72	CLOUDLI OMNIVIGIL SOLUTIONS.....	18.59
SINTO INC.	148.90	AQUATECH INC.	6 269.02
VALERIE BERGERON.....	45.00	SP MEDICAL.....	281.06
PAPINEAU LILIANNE.....	350.00	TAN-EX.....	207.93
SMS ÉQUIPEMENT.....	16 057.54	SERRUPRO SERRURIER RIVE-SUD INC.	1 437.72
LG SOLUTIONS ÉLECTRIQUES INC.....	557.22	ACIER PICARD INC.....	3 746.46
560 RENAUD-BRAY.....	134.17	JAMBETTE EQUIPEMENTS RECREATIFS.....	84 381.88
LIANNE PAPINEAU.....	326.90	CARRIERES RIVE-SUD INC.....	1 625.76
CUATRO ARCHITECTURE.....	534.63	TETRA TECH QI INC.	7 190.83
GERV'Z DISTRIBUTION INC.	143.72	FQM Service Coopérative Solidarité CIM.....	1 379.70
LONGCHAMPS DENISE.....	745.00	BMR MAG. H. LETOURNEAU INC.....	20.19
ECO-PARC DES ETCEMINS.....	680.65	OLIVIER GAGNE MINI-MOTEUR INC.	1 560.67
ISOTECH INSTRUMENTATION INC.	1 246.17	AVANTIS COOPÉRATIVE.....	658.10
RAZAFIMAHEFA MARCELLE RAVAKA.....	45.00	EQUIPEMENTS LACASSE ET FILS INC.	335.99
ELECAL SPÉCIALISTE DE L'ÉCLAIRAGE.....	40 866.72	EUROFINS ENVIRONEX.....	575.45
CENTRE D'AMUSEMENT CARIE FACTORY.....	156.37	MORIN CLAUDE.....	45.00
ROY MINI-MOTEUR.....	24.13	TRANSPORT DFR.....	1 668.75
PARC DE CHUTES D'ARMAGH.....	56.00	PUROLATOR INC.	236.75
GÉNÉRATRICES BEAUMONT.....	593.24	TRANSPORT S.MERCIER ET FILS.....	589.13
RÉSEAU BIBLIO CAPITALE-NAT. ET.....	39.42		
LE DOMAINE SK S.E.N.C.....	530.00		
		GRAND TOTAL.....	473 827.91



YOGA FLOW

les Mardis 9h00

**tous
niveaux**

Pour infos-inscriptions:
sylvieyogini@outlook.com
ou via messenger



Sylvie Beaulieu
enseignante certifiée
10 ans d'expérience



BOUGE AVEC BÉBÉ

Les mardis 10h00

Pour infos-inscriptions:
sylvieyogini@outlook.com
ou via messenger



Sylvie Beaulieu
Entraîneuse certifiée
25 ans d'expérience

STEP FITNESS

tous
niveaux

les mercredis 18h30

Pour infos - Inscriptions :
sylvieyogini@outlook.com
ou via messenger



Sylvie Beaulieu
entraîneure certifiée
25 ans d'expérience

BOUGEZ,
TONIFIEZ,
VIBREZ !!!



YOGA ANTI-STRESS

Les mercredis 19h30

tous
niveaux

Pour infos-inscriptions
sylvieyogini@outlook.com
ou via messenger



Sylvie Beaulieu
Enseignante certifiée
10 ans d'expérience





DES SERVICES... POUR DES GENS DE CHEZ NOUS

Impliquez-vous, ça fait du bien !

Devenez bénévole
pour des gens de St-Raphaël

→ **Livraison popote roulante***

Nourrir | Réconforter | Soutenir

*Dédommagement non imposable

Livraison 1 fois aux deux semaines, les lundis avant-midi

Contactez-nous, au 418 883-3699
www.entraidesolidarite.com



Appel à tous les **COMÉDIENS AMATEURS !**

Tu aimes le théâtre ? Tu veux faire revivre l'histoire ?



Dans le cadre du 175^e anniversaire de Saint-Raphaël, nous cherchons des comédiens amateurs de tous âges pour incarner des personnages historiques lors de courtes prestations (environ 10 minutes). Que tu aies déjà foulé les planches ou que ce soit ta première fois, on veut te voir !

Quand? Samedi 5 septembre 2026

Où? Saint-Raphaël

Fais partie de l'histoire, au sens propre !



Intéressé(e) ?

Pour plus d'infos ou pour t'inscrire :

175straphael@gmail.com

Nadia au : 367-321-8552

PRÉINSCRIPTIONS

MARCHÉ DE NOËL

**22 ET 23
NOVEMBRE
2025
DE 10H À 16H**

La période d'inscription
pour les artisans et
producteurs est enfin
lancée ! Vous avez jusqu'au
10 octobre pour vous
inscrire!

Contactez Valérie
418-243-2853
ou par courriel a
loisirs@saint-raphael.ca
afin d'obtenir le formulaire
d'inscription

**PRIX 15\$
LA TABLE**

EXPOSITION CULTURELLE D'OBJETS RELIGIEUX

Les lundis, mercredis et
vendredis de 13 h 30 à 15 h 30
et après les célébrations

ENTRÉE GRATUITE

Les pièces exposées
sont tirées de la
collection privée
de Clément Lacroix



**JUSQU'AU
21 DÉC. 2025**

Sur demande pour
petits groupes ou
visites prolongées

POUR INFO

418 243-2704

418 803-3933

clement.lacroix@bellechasse-etchemins.org

**Église de Saint-Raphaël
86, rue Principale
Saint-Raphaël (Québec) G0R 4C0**



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2	3	4
				 		 
5	6	7	8	9	10	11
						
12	13	14	15	16	17	18
			 			 
19	20	21	22	23	24	25
						
26	27	28	29	30	31	
						

LÉGENDE



BIBLIOTHÈQUE
OUVERTE



COLLECTE
DES
DÉCHETS



COLLECTE
DU
RECYCLAGE



ÉCOCENTRE
OUVERT



DATE DE
TOMBÉE DU
JOURNAL



DÉBUT DE LA
CAMPAGNE
ÉLECTORALE



LIMITE POUR
DÉPOSER UNE
CANDIDATURE



SEMAINE
DE VISITES
PRÉVENTIVES



AUTORISATION
D'INSTALLER UN
ABRI HIVERNAL



HALLOWEEN
À LA
CASERNE

C'est l'Halloween à la CASERNE des POMPIERS



17h à 21h



***FRIANDISES**



***TOURS CAMIONS POMPIERS
et AUTRES SURPRISES**

***CHEVAUX DÉGUISÉS
CAFÉ ET BOUILLON**



Municipalité de
Saint-Raphaël